

Politique climatique : la commission soutient un accompagnement accru des communes

Pour intensifier l'action climatique au niveau local, une commission recommande au Grand Conseil de soutenir le renforcement de l'accompagnement des communes. Un crédit d'investissement de près de 8 millions de francs est proposé par le Conseil d'État pour soutenir les collectivités locales dans cette transition essentielle.

Les communes jouent un rôle clé dans la mise en œuvre du Plan climat vaudois, qui vise à réduire de 50 à 60% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2040 et à atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Pourtant, moins de la moitié des communes vaudoises se sont engagées à travers un Plan énergie et climat communal (PECC) ou un label *Cité de l'énergie*. Ce constat incite la commission à appeler à un soutien renforcé des communes pour agir en faveur du climat. Le crédit proposé permettra notamment d'accroître l'accompagnement par des expert.e-s ou encore de mutualiser les outils et les compétences, afin d'encourager les communes à initier ou accélérer leurs démarches climatiques.

Les membres de la commission souhaitent ainsi envoyer un signal fort pour soutenir le déploiement rapide et efficace de la politique climatique cantonale. C'est dans cet esprit qu'elle recommande à l'unanimité au Grand Conseil d'entrer en matière sur la demande de crédit du Conseil d'État.

Informations pratiques

- Identifiant de l'objet : [24 LEG 45](#)
- Commission en charge : Commission ad hoc
- Président : [Laurent Balsiger](#)
- Prochaine étape : Passage en plénum